

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	36	42

N° 155/2018

OBJET : Projet de reconstruction et d'extension de la Station d'épuration intercommunale d'Auterive : proposition d'avenant au marché de maîtrise d'œuvre (tranche 1) CEREG pour la rédaction du projet de dossier DCE (dossier de consultation des entreprises)

Autorisation du Président à signer l'avenant n°2

L'an deux mille dix-huit et le 03 juillet à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge DEMANGE.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Nadia ESTANG.

Messieurs René AZEMA, Patrick CASTRO, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE, René MARCHAND, Wilfrid PASQUET, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Mr Pascal TATIBOUET donne procuration à Mme Joséphine ZAMPESE, Mr Gilles COMBES donne procuration à Mme Danielle TENSA, Mme Annick MELINAT donne procuration à Mme Cathy HOAREAU, Mr Jean CHENIN donne procuration à Mme Pierrette HENDRICK, Mr Sébastien VINCINI donne procuration à Mme Monique COURBIERES, Mr Serge DEJEAN donne procuration à Mr Floréal MUNOZ.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs René PACHER, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Pierre-Yves CAILLAT, Serge BAURENS.

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Jean-Claude BLANC a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président souligne que suite à la réunion du Comité de Pilotage du 29/05/18 de présentation des études Avant-Projet, hydrauliques et du dossier réglementaire concernant le projet de Construction de la nouvelle station d'épuration d'Auterive, les services ont échangé avec les services instructeurs de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne concernant notre dossier de demande d'aides.

Il a été confirmé par les services de l'Agence de l'Eau (courrier en date du 22/06/18) que, pour rester dans le cadre des modalités d'aides de l'appel à projet, le dossier de consultation des entreprises doit leur être fourni avant le 30/09/18.

Ainsi, l'intercommunalité pourra bénéficier des conditions d'aides avantageuses du Xème programme de l'AEAG aux conditions 2018 : pour la part liée aux effluents de Mauressac : aides à hauteur de 70 % (taux AAP RDOM) et pour la part liée aux effluents d'Auterive/Miremont/Lagrace-Dieu/Puydaniel : aides à hauteur de 13 % et/ou 35 %.

Ainsi, il a été demandé au maître d'œuvre CEREG dont la mission actuelle s'arrête au dossier PRO fin août-début septembre de chiffrer cette prestation. CEREG a évalué le coût de cette prestation après négociation à 7000€ HT.

Envoyé en préfecture le 06/07/2018

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le



ID : 031-200068807-20180703-155_2018-DE

Cette proposition financière fait l'objet de l'avenant n°2.

Les membres de la CAO lors de la séance du 25 juin 2018 ont émis un avis favorable à la signature de cet avenant.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité:

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°2

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS